CIC Immo Boulevard Mairaux, 21

7100 La Louvière Tél.: 064226264 N° I.P.I.: 104001

La Louvière, le 06 octobre 2021

ACP Luchia II (N. Entr. : 0563537336) ACP Luchia 2 Rue de la Fabrique, 76 5190 Moustier-Sur-Sambre Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 30 Septembre 2021

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	5	sur 8	62.50 %	651.00
Copropriétaires représentés	2	sur 8	25.00 %	207.00
Copropriétaires absents	1	sur 8	12.50 %	142.00
Totaux	8	sur 8	100.00 %	1000.000
AG valide en participants	7		87.50 %	
AG valide en quotités	858.00		85.80 %]

Copropriétaires présents : Gobert Denis (121), Lefèvre Philippe (119), Sprumont Céline (120), Tresignies Gaëtan (134),

Vassart Antonello (157)

Copropriétaires représentés : Delhalle Chloé (91), Marchand Gérard (116)

Copropriétaires absents : Depouhon Hélène (142)

Le 30 Septembre 2021 à 17H30, les copropriétaires de l'immeuble se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

La réunion se tient rue des Glaciers 87 à 5190 Moustier-Sur- Sambre.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée

2. Nomination du président de séance et du secretaire

M. Trésignies est élu président de la séance. Roland Véronique, syndic, est élue secretaire.

2. Nomination du président de séance et du secretaire	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtar		ne, Gobert Denis	s, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

3.A Approbation des décomptes 2020-21

- 1) vérifier versments Schindler : 3 x 695.28 au lieu de 2 fois (s'il y a une erreur elle sera visible dans le prochain décompte).
- 2) Approuvé sous réserve de la vérification ci-dessus. A la demande génerale et plus particulièrement celle du commissaire aux comptes : ne plus mettre des factures impayées qui appartiennent à l'exercice d'après.
- 3) Rembourser les soldes positifs durant le courrant du mois d'octobre.

	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
3.A Approbation des décomptes 2020-21	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00		
	Abstention / Absents	142.00	_	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan	rard, Sprumont Célir	ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

3. B : Quitus aux syndic et commissiaire aux cptes ex. 2020-21

	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
3. B : Quitus aux syndic et	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
commissiaire aux cptes ex. 2020-21	Volx exprimées	858.00	-	
2020-21	Abstention / Absents	142.00	~	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	s, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

4. Budget prévisionnel 2021-2022

Le buget doit correspondre uniqument aux charges courante suivant décompte 20/21

	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
4. Budget prévisionnel	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
2021-2022	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	7	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	s, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

5. Fonds de Réserve

Le montant du fonds de réserve pour l'exercice 21-22 : 1000€ à verser avant la fin de l'exercice comptable sur le compte épargne de la copropriété : BE14 1261 1060 0783

	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
5. Fonds de Réserve	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gél Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	s, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

6.A Election statutaires: Syndic

Le président de séance signera le contrat à la fin de la présente AG

6.A Election statutaires: Syndic	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00		
	Abstention / Absents	142.00	_	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	s, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

6.B: Election statutaire: Comissaire aux comptes

Mission du commissaire aux comptes : M. Gobert qui l'accepte.

6.B: Election statutaire:	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
Comissaire aux comptes	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

7.A Nettoyage: Maintien du système actuel

7.A Nettoyage: Maintien du système actuel	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

7.B nettoyage: fréquence

Tous les 15 jours

	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
7.B nettoyage: fréquence	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan	rard, Sprumont Célir	ne, Gobert Denis	Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

7.C Nettoyage: Augmenter les passages en hiver

7.C Nettoyage: Augmenter les passages en hiver	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	858.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI				
NON	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis,	, Lefèvre Philippe, Vassart
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

8. A Entretien extérieur : pulvérisatiion de Entre Terre et Air

Pulvériser et ensuite retirer les mauvaises herbes lorsque le produit a agit

A réaliser : 2x/an : Avril et juillet (commander les 2 passages en même temps sur base d'un contrat annuel)

	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
8. A Entretien extérieur :	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
pulvérisatiion de Entre Terre et Air	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00		
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

8.B Entretien des abords

Choix de l'entreprise : Entre Terre et Air

Demande spécifique : remettre des petites végétations

8.B Entretien des abords	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				

8.C Entretien des abords autres devis

Faire réaliser un nouveau devis (sans les écorces)

8.C Entretien des abords autres devis	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00		
	Abstention / Absents	142.00		
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan	rard, Sprumont Célir	ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène		_	

9. A. Divers : Assurances ARAG

9. A. Divers : Assurances ARAG	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	107	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gér Antonello , Tresignies Gaëtan	ard, Sprumont Célir	ne, Gobert Denis	s, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

9.B. Divers : assurer incendie

L'AG décide de changer de contrat suivant les informations récoltées par Mme Antonello

9.B. Divers : assurer incendie	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00		
	Abstention / Absents	142.00		
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON			•	
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène	1		,

9.C. Divers : pertes indirectes

9.C. Divers : pertes	Ouì	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	858.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
indirectes	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI				
NON	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

9. D Divers : curage annuel des canalisatons

1 x/an

9. D Divers : curage annuel des canalisatons	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00	_	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON		-		
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

9. E Divers : Entretien neige/vergla

Chaque occupant s'occupe du déneigement en bon père de famille. M. Lefevre viendra en renfort s'il constate que le travail n'a pas été fait.

	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
9. E Divers : Entretien	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
neige/vergla	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

9. F. Mme Spurmont : facture chauffagiste

La copropriété rembourse Mme Spurmont

9. F. Mme Spurmont : facture chauffagiste	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Géi Antonello , Tresignies Gaëtan	ard, Sprumont Célir	ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène	•		

9. G. Disfonctionalités/infiltrtions d'eau dans un lot ou communs- rapport de detection

Rappel procédure (mail envoyé à chacun)

Les sinistres dans les lots de Monsieur Gérard, Mme. Delhalle, , Mme Sprumont : faire passer une société de detection (3 rapports) afin de pouvoir déterminer les responsabilités (privée/copro/assurances/garantie decennale, ?)

9. G.	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
Disfonctionalités/infiltrtions d'eau dans un lot ou communs- rapport de detection	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00		
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	s, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

9. H. Fissure mur porteur - analyses et responsabilités

Dans le lot de Mme. Sprumont fissurse. Mme Sprumont fournira les plans. Demander une expertise.

9. H. Fissure mur porteur - analyses et responsabilités	Oui	858.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00		
OUI	Delhalle Chloé, Marchand Gél Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	s, Lefèvre Philippe, Vassart
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			

9.I : Drains

	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	858.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
9.1 : Drains	Voix exprimées	858.00	-	
	Abstention / Absents	142.00	-	
OUI				
NON	Delhalle Chloé, Marchand Gé Antonello , Tresignies Gaëtan		ne, Gobert Denis	, Lefèvre Philippe, Vassart
ABSTENTION / ABSENTS	Depouhon Hélène			•

10 Tour de table

1. RAPPEL : problèmes de poubelles : ne rien mettre autour de la cabine. Les PMC doivent rester dans l'appartement jusqu'au passage des éboueurs ou être posé sur le terrain privatif du lot (de manière à ce que les animaux ne viennent pas déchirer les sacs). Déjà demandé en assemblée mis pas ou peu suivi. Problème ---> comment imposer la mise en application ?? Les bailleurs sont invités à adresser un rappel aux locataires. 2.L'assemblée ne souhaite pas aborder d'autres points

Lecture du PV

La lecture du PV a été faite. L'assemblée ne souhaite pas aborder d'autres points

Heure de la levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à

Signature du PV par le président de séance et les copropriétaires encore présents